

Souscription paroissiale pour soutenir les prêtres et la paroisse

Paroisse Notre Dame d'Èvre

Gesté, Le Fief-Sauvin, La Chapelle-du-Genêt, Andrezé, Beaupréau

Vous pouvez remettre votre souscription dans
l'enveloppe : soit lors des quêtes à l'église, dans les relais
paroissiaux ou l'envoyer par la poste avec l'enveloppe
fournie.



La paroisse est toujours heureuse de vous accueillir, à l'occasion d'un baptême, d'un mariage, d'une sépulture, pour la catéchèse ou les messes du dimanche, etc...

Pour assurer ces services, des laïcs, des prêtres et des diacres vous accueillent dans des locaux ou vous visitent à domicile. Tout cela a un coût pour la paroisse.

L'année 2020 restera unique, nous l'espérons, dans la mesure où il n'y a pas eu de célébrations du 17 mars au 31 mai. Nous n'avons pas célébré la semaine sainte ni Pâques.

Dans la mesure du possible nous avons essayé de vous rejoindre par le feuillet du dimanche ou par internet.

Du côté des finances, c'est aussi un manque à gagner important, parce qu'il n'y a pas eu de quêtes dominicales, et aussi du fait du report des célébrations : mariages, baptêmes et sépultures.

**Nous remercions vivement ceux qui ont déjà répondu à notre appel,
et ceux qui le feront avec cette souscription.**

Une souscription paroissiale permet de programmer les rentrées d'argent :

Votre soutien est une occasion de montrer votre attachement à notre paroisse.

- ❖ Soutenir, c'est prendre l'engagement de verser en une ou plusieurs fois la somme qui vous convient
- ❖ Soutenir, c'est bénéficier d'un avantage fiscal, d'une réduction d'impôt...
- ❖ Soutenir, c'est permettre à la paroisse de faire des projets, de penser à l'avenir...

Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire 66% de votre don du montant de votre impôt, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, si vous donnez 100€, il ne vous en coûtera réellement que 34€.

je donne en espèces ou en chèque à l'ordre de
« **Paroisse Notre Dame d'Èvre** »

20 €

50 €

80 €

150 €

Libre : €

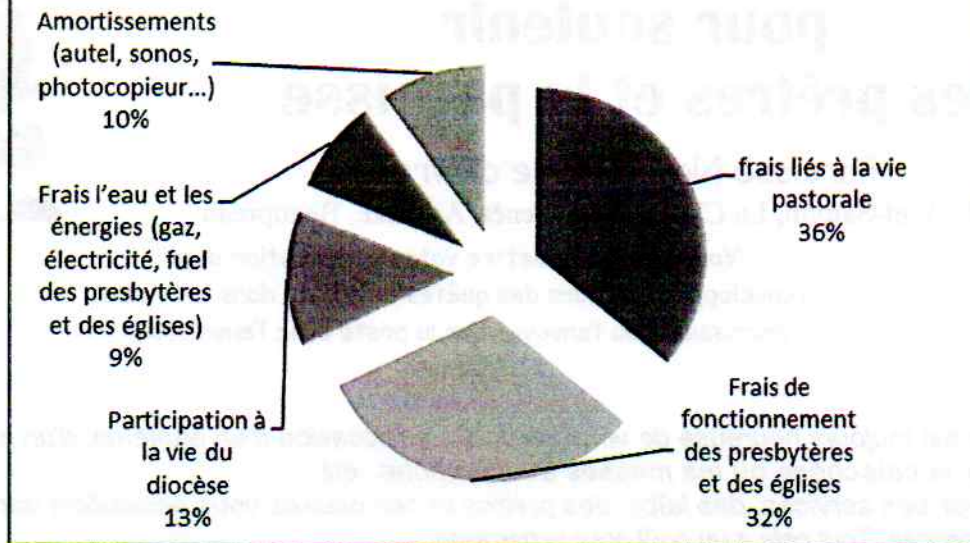
Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je choisis le prélèvement pour assurer à la paroisse un revenu régulier
Je complète l'autorisation au dos de ce bon.

Quand Vous donnez 100 €



L'Eglise vous sollicite plusieurs fois dans l'année, soit pour la paroisse, soit pour le diocèse, soit pour des œuvres particulières. Ces demandes sont complémentaires les unes des autres, chacun donne selon son cœur et ses convictions. **La souscription paroissiale s'adresse à l'échelon local**, elle permet une vie chrétienne dans les 5 communes de notre paroisse,

D'avance un grand merci pour ce que vous ferez.

Le prélèvement une bonne opération

- Permet d'étaler votre contribution sur l'ensemble de l'année
- Permet à la paroisse une prévision de trésorerie facilitée
- Vous apportez ainsi votre soutien sur la durée
- Mise en place rapide à partir de 5€
- Annulation ou modification sur simple courrier sans frais

Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire 66% de votre don du montant de votre impôt, dans la limite de votre revenu imposable. Ainsi si vous donnez 100€, il ne vous en coûtera réellement que 34€. Remplissez l'ensemble du bulletin ci-dessous et retournez-le, **accompagné d'un RIB** dans l'enveloppe à la paroisse.

Oui, j'accepte que mon compte soit débité une fois par mois au profit de la **Paroisse Notre Dame d'Èvre**

INFORMATIONS CONCERNANT LE DÉBITEUR

À compléter par vos soins

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Coordonnées de votre compte :

IBAN

.....

BIC *Merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)*

INFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE

Association diocésaine d'Angers
36 rue Barra • BP 40608 • 49006 Angers cedex 1

ICS : FR13ZZZ404169

RUM :
(ne pas remplir)

FRÉQUENCE ET MONTANT DU DON :

Merci de préciser la périodicité et le montant du prélèvement :

Mensuelle

10 € 20 € 30 € autre : €

Fait à : le / /

Signature :